

Histoire culturelle et linguistique des dictionnaires bilingues en Algérie pendant la période coloniale : 1830-1930

François Gaudin

Université de Rouen et UMR 7187 LDI, France

francois.gaudin@univ-rouen.fr

Mahfoud Mahtout

Université de Rouen et EA 4701 DySoLa, France

mahfoud.mahtout@yahoo.fr

Synergies Argentine n° 2 - 2013 pp. 93-110

Reçu le 21-12-2012/Accepté le 19-02-2013

Résumé : Cet article décrit les dictionnaires bilingues composés en Algérie pendant la période coloniale (1830-1930) envisagés dans leur multidimensionnalité. Pour examiner ces outils linguistiques et culturels, nous avons opté pour une perspective alliant à la fois les avantages de la dimension historique, l'apport de la sociolinguistique et la dimension critique de la métalexigraphie. La dimension historique tend à mettre au jour les circonstances d'apparition, de développement et de réception des dictionnaires bilingues dans le contexte colonial. Elle permet de restituer le contexte historique ainsi que les conditions sociétales de l'apparition des dictionnaires bilingues. L'approche sociolinguistique permet d'aborder la lexicographie bilingue coloniale dans l'ensemble des processus de production, de réception et de circulation sociale. Cette dimension enrichit la dimension proprement métalexigraphique abordant les dictionnaires dans leur composante linguistique à travers une méthodologie éprouvée s'inscrivant dans la francophonie.

Mots-clés : histoire culturelle des dictionnaires ; lexicographie ; colonisation ; métalexigraphie ; traduction

Historia cultural y lingüística de los diccionarios bilingües en Argelia durante el período colonial: 1830-1930

Resumen: Este artículo describe los diccionarios bilingües compuestos en Argelia durante el período colonial (1830-1930) considerados en su multidimensionalidad. Para examinar estas herramientas lingüísticas y culturales, hemos optado por una perspectiva que reúne a su vez las ventajas de la dimensión histórica, el aporte de la sociolingüística y la dimensión crítica de la metalexigrafía. La dimensión histórica tiende a elucidar las circunstancias de aparición, de desarrollo y de recepción de los diccionarios bilingües en el contexto colonial, permitiendo restituir el contexto histórico así como las condiciones sociales de la aparición de los diccionarios bilingües. El enfoque sociolingüístico permite abordar la lexicografía bilingüe colonial en el conjunto de los procesos de producción, recepción y circulación social. Esta dimensión enriquece la dimensión propiamente metalexigráfica al abordar los diccionarios en su componente lingüístico a través de una metodología comprobada que se inscribe en la francofonía.

Palabras clave: historia cultural de los diccionarios ; lexicografía ; colonización ; metalexigrafía ; traducción

**Cultural and linguistic history of bilingual dictionaries
in Algeria during the colonial period: 1830-1930**

Abstract: This article describes the bilingual dictionaries published in Algeria during the colonial period (1830-1930) considered in their multidimensionality. To examine these linguistic and cultural works, we choosed to combine an historical dimension, a contribution of sociolinguistics and the approach of metalexigraphy. The historical dimension allows us to understand the circumstances that determine and explain the development of the colonial bilingual lexicography. In this way, we recreate the historical context and the physical and social conditions of the emergence of bilingual dictionaries. In a sociolinguistic way, we study process of writing in colonial bilingual lexicography: production, reception and social movement. This dimension joins the specific analysis is lexicographical addressing the object of study in its linguistic component with metalexigraphic methods.

Keywords: cultural history of dictionaries ; lexicography ; colonisation ; metalexigraphy ; translation

Introduction

L'histoire culturelle a connu, en France, un essor considérable dès la seconde moitié des années 1980. Elle est « née d'une volonté de penser autrement les rapports de la réalité sociale et de la culture »¹, en prenant pour objet les représentations, prises à la fois comme expressions et modes de construction du social. Telle que définie par Jean-François Sirinelli, cette histoire des formes de représentation « en analyse la gestion, l'expansion et la transmission »². L'histoire du livre et celle de la lecture³ est une des orientations qui ont illustré cette veine historique qui concerne donc les travaux, menés plus souvent par des linguistes, sur les dictionnaires, et pour lesquels on parle de métalexigraphie. Mais les aborder sous cet angle impose de montrer en quoi les textes façonnent la culture commune tout en la reflétant. Précisons qu'il s'agit là d'une orientation toute différente de la contribution lexicologique à l'histoire culturelle qu'esquissait en 1958 A. J. Greimas lorsqu'il argumentait que « la langue, en tant que système symbolique, est ce lieu où se passe l'histoire. »⁴ C'était au temps du structuralisme triomphant...

En tant qu'objet culturel, le dictionnaire établit une image crédible des groupes humains et des représentations qu'ils se font du monde qui les entoure. En prenant en/pour objet le dictionnaire bilingue, on pénètre d'emblée dans le dialogue entre deux cultures confrontées. En tant qu'objet social destiné au public, le dictionnaire bilingue procède à la diffusion de l'histoire culturelle des peuples, de leurs langues et des rapports qui s'établissent entre eux à un moment donné de leurs histoires. En tant que texte métalexigraphique, l'étude de la macrostructure et de la microstructure des dictionnaires bilingues gagne à être éclairée par le contexte de leur production, en prenant en compte un maximum de paramètres historiques et sociaux.

Il s'agit, dans notre cas, d'examiner les dictionnaires bilingues confectionnés en Algérie pendant la période coloniale, sous leur dimension économique, politique, culturelle, conjoncturelle et pragmatique. Cette démarche doit faire ressortir un ensemble de faits caractéristiques du contexte colonial : les partis pris idéologiques qui se manifestent dans le texte lexicographique, l'effet perlocutoire recherché par les auteurs, les contradictions fréquentes, etc. Dans cette optique, comme nous l'avons déjà écrit, l'histoire culturelle des dictionnaires prolonge et élargit l'analyse de discours lexicographique en l'articulant « à une sociolinguistique inscrite en diachronie ; l'étude des objets linguistiques replacés au sein d'objets sociétaux durables permettra de mieux comprendre la place que jouent les dictionnaires dans l'identité des communautés linguistiques quand elles se donnent des images d'elles-mêmes et quand elles sont en relation les unes avec les autres »⁵. Les dictionnaires bilingues de la période coloniale sont donc à considérer comme témoins d'une époque et l'approche des textes lexicographiques doit être envisagée dans toutes ses dimensions et en corrélation avec le contexte qui les a vus naître.

Le concept d'histoire culturelle des dictionnaires nous paraît fort utile comme cadre de travail pour cerner dans sa complexité la problématique des dictionnaires bilingues. À l'intérieur de ce cadre général, ces objets linguistiques sont abordés sous différents points de vue alliant les avantages de la discipline historique, l'apport de la sociolinguistique et la dimension critique de la métalexigraphie. L'apport de l'histoire culturelle des dictionnaires est précieux pour l'étude scientifique des dictionnaires et pour la compréhension des rapports consubstantiels entre langue, culture et société. À travers l'analyse de ces livres si familiers, on espère saisir moins mal comment les hommes se représentent le monde où ils vivent avec d'autres, et comment l'altérité est regardée, saisie et interprétée dans les textes qu'ils proposent comme *doxa*. Et l'on sait que les dictionnaires proposent des *doxa* qui peuvent s'affronter⁶.

1. Les prémisses de la lexicographie bilingue français-langues d'Algérie

1.1. La période précoloniale : repères historiques

La France ne s'est guère intéressée aux langues locales de l'Algérie avant les XIX^e et XX^e siècles. Au XVI^e siècle, François I^{er} et le Beylerbey s'accordent sur l'installation d'un consul et de drogmans français à Alger. Les négociations commerciales sont fructueuses ; la France obtient le monopole de l'extraction du corail et les commerçants marseillais sont parmi les premiers à installer des comptoirs à Alger, à Bône et à la Calle. Ensuite, les relations franco-algériennes formeront une suite presque ininterrompue de ruptures et de réconciliations. En effet, quelques événements viennent ternir les rapports entre la Régence d'Alger et la France. Les corporations de corsaires algériens n'épargnent pas les navires français dont ils saisissent les marchandises et captivent les équipages. À travers ces affrontements, certains voient chrétiens et musulmans poursuivre la guerre sainte qui les oppose depuis des siècles. En tout cas, Alger devient la capitale de la course en Méditerranée jusqu'au début du XIX^e siècle qui voit naître un intérêt croissant des pays européens pour les rives méditerranéennes d'Afrique. Deux pays rivalisent, la France et l'Angleterre. Napoléon ambitionne

d'asseoir sa domination sur les rives de la Méditerranée du Maroc à l'Égypte. L'Angleterre affiche également, au Congrès de Vienne (1814-1815), ses ambitions de s'emparer d'Alger sous prétexte de mettre fin à la piraterie. Mais c'est le non-règlement d'une dette contractée par la France auprès du dey Hussein, dernier souverain de la Régence, qui provoque le conflit. Afin de régler ce différend, le dey s'adresse au consul Pierre Deval qui le prend de haut. Hors de lui, le dey assène alors un coup de son chasse-mouches à son interlocuteur. La France, injuriée, doit laver l'affront.

À vrai dire, d'autres raisons, plus pragmatiques, ont conduit la France à conquérir l'Algérie. Bien avant le coup d'éventail, le commandant Boutin avait, en 1808, rédigé pour Napoléon un rapport indiquant Sidi Ferruch comme le meilleur point de débarquement. Quoi qu'il en soit, le régime de Charles X, pense sortir de la crise politique en lançant une expédition militaire, sous couvert de mission civilisatrice. La France va ainsi retrouver sa place parmi les grandes puissances, consolider son influence dans le bassin méditerranéen tout en favorisant la résurgence de l'action de l'Église africaine. L'Angleterre est bravée, l'offense publique officiellement vengée. Les raisons pratiques qui ont amené la France à coloniser l'Algérie sont nombreuses, le coup d'éventail n'est qu'une image d'Épinal. Charles X abdique quelques semaines plus tard, mais l'armée française est déjà sur le sol algérien.

1.2. Les dictionnaires confectionnés avant la période coloniale

Les lexicographes ont visité le Maghreb avant les troupes de Charles X. Dès avant la période coloniale, une riche collection d'ouvrages a fait connaître aux puissances occidentales les avantages d'une colonie en Afrique du Nord. Un vif intérêt se manifeste pour l'Afrique du Nord et pour ses cultures qui s'accompagne d'une volonté de recueil, de description et d'effort d'analyse des langues locales. Les recueils lexicographiques traitant des parlers algériens sont particulièrement appréciés. Composés dans un esprit d'exploration, de découverte des langues dites «exotiques», ils contiennent une mine de renseignements pratiques, clairs et précis, sur la population algérienne, son territoire, ses activités et ses usages.

Nous disposons de deux ouvrages d'ensemble confectionnés avant la période coloniale. Le premier, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, est rédigé par Venture de Paradis, entre 1789 et 1790 ; le second, le *Dictionnaire français-arabe à l'usage de ceux qui se destinent au Commerce du Levant*, est publié par Jean-François Rupy en 1802.

Au cours de son long séjour à Alger, Venture de Paradis confectionne le premier dictionnaire bilingue français-berbère. Son recueil est resté en état de manuscrit pendant plus de cinquante ans avant que la Société de Géographie de Paris le publie en 1844, sous les presses de l'Imprimerie Royale, avec l'intitulé *Grammaire et dictionnaire abrégé de la langue berbère*. À la suite de ce dictionnaire, la Société de Géographie de Paris avait recueilli de précieuses informations sur quelques itinéraires de l'Afrique septentrionale avec des notions sur l'Atlas et le Sahara. Ce document fournit des renseignements sur

la géographie physique des lieux, sur le climat, sur les habitants ; leurs formes d'organisation sociale, leurs productions, leurs us et coutumes, etc.

Cette œuvre fait donc de Venture de Paradis le pionnier de la lexicographie berbère. Il est, en effet, le premier à fournir un travail d'ensemble. Les matériaux de son ouvrage avaient été recueillis tout d'abord à Paris, en 1788, sous la dictée de deux acrobates du Sud-Ouest marocain, locuteurs du chleuh, puis, entre 1788 et 1890, à Alger, grâce à deux informateurs kabyles. La diversité des matériaux provenant de deux dialectes éloignés a une conséquence sur l'organisation de la macrostructure : on y trouve réunis sans distinction des mots appartenant aussi bien au kabyle qu'au chleuh, deux langues berbères distinctes. L'hétérogénéité du vocabulaire recensé par le lexicographe s'explique donc par l'origine de ses informateurs.

Cet ouvrage cumulatif couvre ainsi une aire géographique étendue. Il renferme en trois colonnes des termes français avec leurs équivalents en berbère et même quelquefois en arabe «barbaresque» littéral ou dialectal. Par ailleurs, la transcription des termes est donnée à la fois en caractères latins et en caractères arabes. Il sera réédité à deux reprises : en 1864 et en 1884.

Ce dictionnaire se veut une ébauche de la lexicographie berbère. Dénué de toute visée colonialiste, il s'adresse avant tout aux savants philologues et aux voyageurs. Toutefois, sa visée pragmatique va se modifier lorsque le Ministre de la Guerre charge Amédée Jaubert de l'imprimer. Le texte savant est récupéré à des fins de colonisation ; sa raison d'être change du tout au tout ; son sens même est perverti. La preuve en est dans la réinterprétation qu'en fait Amédée Jaubert : « *Si, sous le rapport philosophique, cette langue, toute barbare qu'elle puisse être, offrait à Venture l'attrait qui s'attacherait à un idiome parlé par des enfants illettrés; si, dans l'intérêt de l'érudition, elle lui paraissait de nature à donner accès à la connaissance des dialectes les plus anciens de l'Afrique, combien il aurait apprécié l'utilité dont elle peut être dans nos relations actuelles avec les Kabyles, c'est-à-dire avec les aborigènes de ces provinces désormais assujetties à nos lois!* »⁷. Le texte écrit avant la Révolution française par un orientaliste interprète d'ambassade change de signification lorsqu'il est publié, plus d'un demi-siècle plus tard, à la fin du règne de Louis-Philippe ; l'œuvre érudite qui visait l'initiation des philologues à la connaissance de la langue berbère se transforme en instrument de colonisation ayant pour lectorat une armée d'occupation.

Le second dictionnaire datant d'avant la période coloniale est le *Dictionnaire français-arabe à l'usage de ceux qui se destinent au Commerce du Levant*, de Jean-François Ruphy, édité en 1802. La publication de cet ouvrage avait bénéficié du concours de l'Imprimerie de la République, sous les presses de laquelle il parut. J.-F. Ruphy est secondé dans son travail par le savant orientaliste Sylvestre de Sacy, premier titulaire de la chaire d'arabe à l'École des langues orientales vivantes, et par Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République chargé de la réalisation typographique de l'ouvrage.

Cet ouvrage est une sorte de glossaire dans lequel l'auteur réunit les mots usités dans la langue arabe parlée en Orient et surtout ceux en usages en Afrique du Nord. Il s'adresse explicitement, comme son titre l'indique, à « ceux qui se destinent au commerce du Levant ».

Sur le plan commercial, l'auteur rappelle, dans son *Discours préliminaire*, l'importance du port de Marseille d'où sortent annuellement, d'après lui : « deux cents bâtiments chargés de produits de nos fabriques du midi ». Pour renforcer son argumentation, il recourt au témoignage de l'orientaliste Volney qu'il cite : « Ce commerce (du Levant) prend une importance qui croît de jour en jour. C'est lui qui, par les blés de la côte barbaresque, alimente et doit alimenter le midi trop sec de la France : c'est par lui que l'Égypte nous envoie des riz, des safranons, des cafés; et elle pourroit y joindre toutes les productions des Tropiques: c'est enfin lui dont la masse, dans toute la Turquie, nous procure un mouvement de soixante-trois millions d'échanges, plus réellement riche que la possession de terres vastes et lointaines, etc. »⁸. Citation que l'auteur a tirée de l'ouvrage *Simplification des langues orientales* de Volney.

Sur le plan politique, Rupy a composé son ouvrage dans l'intention, écrit-il, « de faciliter promptement les relations qui doivent s'ouvrir à la paix générale entre la métropole et la nouvelle colonie (Égyptienne) [...]. Des raisons de politique ont porté le Gouvernement à rendre ce qu'il avoit si glorieusement conquis, [...]. Je conserve cependant encore l'espoir de n'avoir pas en vain travaillé pour l'utilité de mon pays, si les Français, comme tout porte à le croire, reprennent dans l'Orient la prépondérance commerciale que la situation de leurs ports sur la Méditerranée leur donne le droit de réclamer »⁹. Ce dictionnaire, initialement confectionné pour servir de *vade-mecum* aux membres de l'expédition d'Égypte¹⁰ (1798) dirigée par Napoléon Bonaparte, sera destiné, après le retrait des troupes françaises, aux commerçants ; mais l'espoir et d'une conquête des États barbaresques n'est pas étranger à l'initiative de l'auteur. Cet ouvrage utilitaire traitant de l'arabe dit « vulgaire » cherche à rendre service et cache en réalité des enjeux stratégiques liés aux intérêts de la France en Afrique du Nord.

Le trait commun de ces deux dictionnaires est de mettre en valeur l'importance que représente le Maghreb pour l'avenir du commerce et de la politique de la France. D'autres vocabulaires bilingues épars¹¹ publiés en plusieurs langues pendant cette phase précoloniale, dans différentes revues savantes, reçoivent une traduction française et viennent faciliter la tâche aux lexicographes qui s'adonnent à des travaux plus ambitieux.

2. Apparition d'une lexicographie bilingue en contexte colonial

2.1. Accroissement de la production dictionnaire bilingue

La colonisation française de l'Algérie à partir de 1830 a suscité, tant chez les colons que chez les indigènes lettrés, un intérêt sans précédent pour les langues locales et a eu pour conséquence l'accroissement de la production dictionnaire bilingue. Pour la période 1830-1930, on recense près de quatre-vingts dictionnaires bilingues. Ces outils sont conçus spécifiquement pour des besoins

coloniaux, à l'usage des agents d'administration et des missionnaires pour lesquels la maîtrise de la langue du milieu colonisé est indispensable. Ces dictionnaires bilingues se veulent des *vade-mecums*, des mémentos culturels et linguistiques visant à favoriser les échanges entre Européens et indigènes. Cependant, leur réalisation confronte rapidement leurs auteurs au problème de terrain où les langues parlées ne possèdent ni « écriture » ni « littérature écrite ». Inscrit dans la filiation lexicographique européenne, le dictionnaire bilingue colonial s'érige comme un objet nouveau dans un milieu nouveau, cherchant à recueillir, à décrire et à consigner par écrit les différents parlers locaux. Nous assistons en même temps à l'apparition d'un discours lexicographique spécifique, baigné dans une idéologie particulière.

La politique d'expansion coloniale en Afrique a donc suscité un intérêt croissant pour la description des langues locales et le gouvernement colonial encourage les travaux mettant en rapport le français avec les langues d'Algérie. Cet encouragement se manifeste par la volonté des autorités de mettre à disposition des auteurs les moyens nécessaires à la réalisation d'ouvrages bilingues utiles à l'administration de la colonie. C'est ainsi que parut, dès 1836, le premier dictionnaire bilingue de la colonie signé par Roland du Bussy.

Rappelons que le nombre de dictionnaires (78) publiés pendant la période étudiée est relativement élevé si l'on considère que ces ouvrages sont destinés principalement aux habitants européens d'Algérie qui représentent alors moins d'un million d'habitants¹².

2.2. Le contexte sociolinguistique de l'Algérie coloniale : prééminence de la langue française

L'arrivée des Français en 1830 change la donne et modifie le paysage linguistique algérien. Alger cesse d'appartenir à l'Empire ottoman et le français devient langue officielle de la colonie naissante. Langue de l'armée, mais également instrument de fonctionnement des institutions coloniales et moyen de communication imposé entre colonisateurs et indigènes, la langue française devient prééminente. De ce fait, les autres langues partageant le même espace sont reléguées au second plan. La langue turque s'efface après la disparition du pouvoir du dey d'Alger et pour sa part, la langue franque, en perte de vitesse, disparaît définitivement après la conquête. Malgré leur rôle véhiculaire essentiel, l'arabe et le berbère deviennent de simples matières d'enseignement. Quant au français, qui est en réalité une langue minoritaire en Algérie coloniale, il est imposé non seulement aux Algériens, mais aussi aux colons européens non francophones, notamment par le biais de l'école. Mais l'objectif avoué d'uniformisation linguistique, qui est d'abord envisagé à travers le prisme d'un monolinguisme institué, se heurte rapidement aux réalités du terrain qui exige une communication plus large entre Européens et autochtones. Pour répondre à ces nécessités, le gouvernement révisé sa politique et envisage de faire une place aux langues locales, ce qui implique, par voie de conséquence, leur reconnaissance tacite comme langue de communication.

Dans cette configuration, les langues locales gravitent autour d'un seul point d'ancrage, la langue française, qui se saisit du dictionnaire bilingue comme outil lui permettant à la fois de s'affirmer face aux langues locales et de promouvoir une nouvelle idéologie coloniale. Dans ces recueils, la description des langues est prise dans un double mouvement de diffusion de la langue française standard - élément commun à tous les dictionnaires - et de promotion de quelques langues vernaculaires locales, particulièrement l'arabe dialectal.

2.3. Diversification des dictionnaires bilingues : les langues mises en rapport

C'est dans une situation de plurilinguisme¹³ de fait, due en partie à l'établissement d'un ordre social nouveau et à la contiguïté des communautés linguistiques, que se diversifient les dictionnaires bilingues. Plusieurs langues et dialectes locaux font l'objet de descriptions linguistiques. Ces recueils, conçus à des fins pratiques, ont essentiellement pour objectif de servir de guide de communication pour les Européens établis en Algérie.

Du point de vue du contenu, il nous faut souligner que les dictionnaires confectionnés pendant la période coloniale sont bilingues, parfois trilingues ou pluridialectaux, ce qui constitue une difficulté sérieuse quant à la délimitation de la notion du « dictionnaire bilingue ». Cette production variée et quantitativement importante peut être classée en sept cas de figure :

1. Les dictionnaires bilingues incorporant une langue commune utilitaire et le français. C'est le cas du *Dictionnaire de la langue franque ou petit mauresque, suivi de quelques dialogues familiers et d'un vocabulaire de mots arabes les plus usuels, à l'usage des Français en Afrique*, publié en 1830.
2. Les dictionnaires bilingues mettant en correspondance la langue dominante (le français), les dialectes arabes maghrébins et ceux du Proche-Orient et/ou la koinè. Par exemple, le *Dictionnaire arabe-français, contenant toutes les racines de la langue arabe, leurs dérivés, tant dans l'idiome vulgaire que l'idiome littéral ainsi que les dialectes d'Alger et de Maroc, avec un vocabulaire des termes de marine et d'art militaire en arabe et en français* (1846-1847).
3. Les dictionnaires bilingues mettant en relation la langue dominante, les dialectes arabes maghrébins et/ou la koinè. Par exemple, le *Dictionnaire de poche français-arabe et arabe-français, à l'usage des militaires, des voyageurs et des négociants en Afrique* (1847) de Hélot et Henri Léon.
4. Les dictionnaires bilingues comprenant la langue dominante, un parler arabe algérien et/ou la koinè. Par exemple, le *Petit dictionnaire arabe-français et français-arabe (Idiome d'Alger)* de 1836, de Roland de Bussy. Ils sont produits en quantité.
5. Les dictionnaires bilingues mettant en correspondance la langue dominante et des dialectes berbères éloignés. Par exemple, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère* (1844) de Venture de Paradis.

6. Les dictionnaires bilingues contenant la langue dominante, un seul dialecte berbère et ses variantes locales. Nous pouvons citer pour le dialecte kabyle, le *Dictionnaire français-kabyle* du Père Olivier (1878) ; pour le touareg, le *Dictionnaire pratique tamâheq-français (langue des Touaregs)* de Cid Kaoui (1900) ; pour le chaoui, le *Dictionnaire français-chaouia* du père Huyghe (1906).

7. Les dictionnaires bilingues contenant la langue dominante et un seul parler berbère recueilli au sein d'un groupe restreint. C'est le cas de l'*Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue* (1873) du Père Creusat.

Du point de vue quantitatif, les dictionnaires français-arabe et arabe-français représentent près des trois quarts (74 %) de la production du siècle et seulement moins d'un quart (23 %) mettent en relation le français et le berbère. Ces chiffres nous montrent que la lexicographie bilingue de la période coloniale privilégie l'arabe comme langue partenaire du français, devant le berbère.

2.4. Quels sont les auteurs des dictionnaires bilingues pendant la période coloniale ?

Pendant la période 1830-1930, nous comptons vingt-neuf lexicographes de professions différentes. Parmi les auteurs de dictionnaires bilingues, nous recensons des interprètes militaires, des fonctionnaires du gouvernement¹⁴, des professeurs de langues orientales et des Pères missionnaires. Bien que la lexicographie ne soit l'activité principale d'aucun d'entre eux, ils ont œuvré activement à l'étude et à la description des langues locales.

Parmi les fonctionnaires du gouvernement, nous pouvons citer, à titre d'exemple, Roland de Bussy, conseiller de préfecture - auteur de 10 dictionnaires bilingues - ; Léon Hélot, inspecteur des écoles arabes françaises ; Adrien-Augustin Paulmier, juge au tribunal de première instance, etc. À leur côté, nous trouvons les interprètes qui appartiennent aux deux classes : civiles et militaires. Parmi eux évoquons, Marcelin Beaussier, interprète militaire ; Cid Kaoui, interprète militaire ; Jean-Michel Venture de Paradis, diplomate et premier interprète de l'armée d'Égypte ; Albin de Biberstein Kazimirski, secrétaire interprète civil attaché au Ministère des Affaires étrangères.

Quant aux professeurs de langues orientales, ils occupent souvent, en plus de leur charge d'enseignement, des responsabilités administratives et collaborent activement au sein des Sociétés savantes. Parmi les plus connus, Auguste Cherbonneau, professeur à la chaire d'arabe supérieur puis responsable de la chaire d'arabe «vulgaire» à l'École des langues orientales à Paris ; Émile Masqueray, professeur d'histoire au lycée d'Alger ; Louis Machuel, professeur d'arabe à la chaire publique d'Oran, etc.

Les auteurs de dictionnaires missionnaires appartiennent principalement à deux congrégations religieuses : les Jésuites (*Compagnie de Jésus*) et les Pères Blancs (*Missionnaires d'Afrique*). Leur production lexicographique se caractérise par une prédilection marquée pour le berbère, la Kabylie étant la région pilote et expérimentale de l'action missionnaire (voir ci-dessous 2.5).

Enfin, bien qu'il existe une longue tradition lexicographique arabe¹⁵, les auteurs de dictionnaires bilingues de la période coloniale n'ont pas eu directement recours à elle, ce qui est révélateur de leur rapport à la science arabe. Mais certains d'entre eux tels que Beaussier ont développé les acquis de la lexicographie arabe-latin en prenant pour référence des ouvrages comme le *Lexicon arabico-latinum* de Golius (1653) réédité par Freytag (1830). Ce dictionnaire met en jeu deux langues-objets, mais la langue de description est le latin. Il était donc destiné aux latinistes qui souhaitent apprendre l'arabe.

Au XIXe siècle, les auteurs reproduisent donc le modèle lexicographique européen et tentent de l'appliquer, en l'adaptant aux langues locales. Il en résulte l'émergence d'un nouveau genre de dictionnaires bilingues de type ethnographique. Mais le caractère oral des langues locales ainsi que le manque d'ouvrages nécessaires à leur apprentissage handicapent, dans ses débuts, le développement rapide d'une lexicographie bilingue satisfaisante.

2.5. Dictionnaires bilingues et action missionnaire

Parmi les effets de la conquête française de l'Algérie en 1830, notons qu'elle a permis aux religieux missionnaires de jouer un rôle dans la description des langues locales. En effet, à une époque où les idées anticléricales menacent l'autorité du clergé à l'intérieur de la France, l'Église catholique trouve, avec la colonisation, dans le continent africain un nouveau terrain pour réaliser son œuvre apostolique et dans l'Algérie, comme l'écrit Charles Lavigerie, « une porte ouverte, par la Providence, sur un continent barbare de deux cents millions d'âmes ». Après la retombée du souffle révolutionnaire, cet appel d'air dynamise les vocations apostoliques.

Une fois l'Algérie érigée en évêché, les dirigeants de l'Église africaine multiplient les congrégations, mais leur action reste limitée. En 1867, une nouvelle page de l'histoire de l'Église africaine s'ouvre avec la nomination comme archevêque d'Alger de Charles Lavigerie qui fonde en 1868 la Société des Missionnaires d'Afrique et, l'année suivante, l'institut des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Sœurs Blanches).

Lavigerie recommande à ses missionnaires, en plus de la connaissance des langues locales, la pratique de la médecine, pratique qui bénéficie de la considération des autochtones et permet d'entretenir des relations plus fréquentes et plus personnelles avec eux. Il choisit rapidement comme terrain d'apostolat la Kabylie, terre de Saint-Augustin, qui est une région berbérophone, dense en population sédentaire et établie à quelques lieues de la Maison-mère, située à Alger. Ce choix s'explique aussi par le fait que le prélat tient le peuple berbère pour modéré et perméable au message chrétien¹⁶.

Après la Kabylie, Lavigerie envoie ses missionnaires vers d'autres régions berbérophones. Ils établissent des postes de mission chez les Mزاب et Chaouis et dans le Sahara algérien. Après avoir privilégié les régions berbérophones dans leur action, les missionnaires confectionnent des dictionnaires portant sur les différents parlers berbères. Notons qu'aucun ne fut consacré à la langue

arabe alors que c'était l'une des langues d'intercompréhension entre les différentes communautés. Le zèle des missionnaires s'est centré sur la langue des Berbères au milieu desquels ils vivaient et qu'ils avaient pour mission d'évangéliser.

Les deux premiers dictionnaires bilingues de la Mission sont composés par des Pères jésuites et portent sur le dialecte kabyle. Le premier *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue*, publié en 1873, est l'œuvre de Jean-Baptiste Creusat et le second *Dictionnaire français-kabyle*, édité en 1878, est signé Augustin Olivier. Du côté des Pères Blancs, il faudra attendre près de trente ans pour que paraisse, en 1896, sous la plume de Gustave Huyghe, une version autographiée du *Dictionnaire kabyle-français*. Dans la foulée, l'auteur, publie le *Dictionnaire français-kabyle (1902-1903)*, une version symétrique qui est récompensé par le Prix Volney 1904. Ensuite, le champ de la lexicographie berbère s'élargit au dialecte des Chaouis, grâce encore au Père Huyghe qui donne, en 1906, une version autographiée du *Dictionnaire français-chaouia (région des Aurès)*, puis l'année suivante, son *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français (1907)*.

Durant la même période, Charles de Foucauld, missionnaire ermite installé à Tamanrasset auprès des Touaregs, collabore avec son ami Adolphe de Classanti-Motyliniski à la composition d'un recueil de *Grammaire, dialogues et dictionnaire touaregs*, qui paraît en 1908. Immergé dans la communauté, Charles de Foucauld accumule nombre d'observations qui aboutiront à une œuvre lexicographique monumentale, le *Dictionnaire abrégé touareg-français, dialecte àhaggar*, dont la publication posthume sera donnée par René Basset en 1918 et 1920. Cet ouvrage demeurera une référence incontournable pour la lexicographie berbère.

3. Pour une approche métalexographique des dictionnaires bilingues

La métalexigraphie fait des dictionnaires et de leur histoire son objet d'étude. Elle développe une réflexion analytique et critique des ouvrages, de leur structure et des méthodes qui précèdent à leur réalisation sans pour autant viser leur production. De ce point de vue, les dictionnaires peuvent être examinés du triple point de vue de la nomenclature, de la macrostructure et de la microstructure.

Les ouvrages de notre corpus sont de valeur inégale ; certains d'entre eux sont des ressources d'appoint, plus utilitaires et pragmatiques, d'autres sont beaucoup plus ambitieux et substantiels. Nous présenterons brièvement ici les résultats de l'analyse que nous avons menée sur un corpus de dictionnaires bilingues de la période coloniale.

3.1. La nomenclature

La nomenclature dans les dictionnaires bilingues peut se présenter sous deux aspects. Sous forme d'une nomenclature unidirectionnelle, elle est souvent publiée en un volume, et propose une seule situation de traduction selon qu'il

s'agit d'une nomenclature-thème ou d'une nomenclature-version. C'est le cas, par exemple, du *Dictionnaire français-kabyle* (1902-1903) de Gustave Huyghe. Une nomenclature bidirectionnelle correspond matériellement à la bipartition du dictionnaire bilingue. La nomenclature-thème et la nomenclature-version sont données tour à tour soit dans la première partie soit dans la seconde. Citons à titre d'exemple, *Petit dictionnaire français-arabe et arabe-français de la langue parlée en Algérie* (1867) de Roland Théodore de Bussy.

L'étude des nomenclatures des dictionnaires français-langues d'Algérie nous apprend qu'il existe, d'une part, une latitude entre lexicographes quant au choix des entrées¹⁷ et, d'autre part, une grande communauté de nomenclatures entre les différents dictionnaires. La composition de la nomenclature est l'un des aspects qui marquent l'identité de chaque dictionnaire. Certains adoptent un point de vue essentiellement synchronique en faisant le choix d'une nomenclature sélective évitant les entrées archaïques, tandis que d'autres introduisent dans leur liste de mots un bon nombre de lexies obsolètes, vieilles ou rares.

L'examen des nomenclatures des dictionnaires langues d'Algérie-français nous apprend que ces ouvrages ne procèdent pas par inversion de la nomenclature des dictionnaires français-langues d'Algérie. Ils constituent pour ainsi dire, un modèle à part entière, mais les versions françaises servent en quelque sorte de réserve, regroupant des matériaux lexicaux remaniables et qui peuvent être réutilisés par la suite. D'une manière générale, les nomenclatures choisies embrassent les diverses parties du discours et incluent des termes et expressions relevant à la fois de la vie privée et de la vie sociale.

3.2. La macrostructure

Au niveau de la macrostructure des dictionnaires français-langues d'Algérie, le choix du modèle théorique retenu diffère d'un lexicographe à un autre. De ce fait, les fondements théoriques et méthodologiques varient d'un dictionnaire à l'autre et sont fonction des visées descriptives des auteurs. Certains lexicographes optent dans leurs dictionnaires pour une macrostructure simple - dérivés et composés font l'objet d'entrées autonomes -, afin de rendre l'usage de l'ouvrage plus aisé pour une consultation usuelle. Un autre point de divergence réside au niveau du choix de la stratégie d'ordonnement des unités sémantiques de traitement. Certains ont tendance à recourir à l'option homonymique en dégroupant les unités lexicales alors que d'autres privilégient dans de nombreux cas l'option de regroupement des formes identiques (polysémie). Par ailleurs, la technique de lemmatisation pose un véritable problème dans les dictionnaires bilingues anciens. Elle reste lacunaire et souffre de nombreuses irrégularités. L'étiquetage des entrées est parfois fantaisiste et très peu efficace.

Plus adaptée au système morphologique et dérivationnel si productif en arabe et berbère, la macrostructure des dictionnaires langues d'Algérie-français suit généralement un classement par racines. Celles-ci se succèdent, en règle générale, selon l'ordre alphabétique arabe, lorsqu'il s'agit de dictionnaires

arabe-français tels que celui de Beaussier, et selon l'ordre alphabétique latin dans les dictionnaires berbère-français comme celui de Foucauld. Des regroupements sont donc opérés à chaque fois qu'il y a intersection sémantique et proximité morphologique entre les différents mots tirés de la même racine et réunis sous une entrée-base.

Toutefois, lorsque le mot-entrée n'est lié à aucune racine, il est traité isolément et fait l'objet d'une entrée particulière. Dans ce type de dictionnaires, l'organisation générale de la macrostructure laisse paraître un autre niveau de structure verticale que nous avons appelée « mésostructure » et qui correspond à l'ensemble ordonné et hiérarchisé des dérivés verbaux, nominaux et adjectivaux regroupés sous une même entrée-base ou racine.

3.3. La microstructure

L'étude de la microstructure permet de révéler le programme d'information propre à chaque dictionnaire et de mettre également en évidence les techniques lexicographiques utilisées. Nous devons souligner le caractère non systématique des articles. Le mode de transcription des langues locales en caractères latins est l'une des faiblesses majeures de ces ouvrages. En effet, il existait une grande diversité de systèmes de transcription et, aucun n'étant dominant, chaque auteur proposait le sien. Peu précis dans leur transcription, tous les auteurs préconisaient la fréquentation des indigènes pour acquérir une prononciation correcte. Des renseignements précieux pour le lecteur manquent : nous ne trouvons ni la rubrique phonétique, ni la rubrique grammaticale, par exemple. Enfin, nous relevons une diversité de procédés de traduction, qui vont d'un simple mot équivalent, en passant par une équivalence périphrastique, jusqu'à l'aveu du lexicographe de son incapacité de rendre compte de la valeur d'emploi d'une unité lexicale. D'une manière générale, les trois principaux procédés de traduction consistent en la mention de simples équivalents ou d'une équivalence contextualisée ou encore d'une glose analytique et explicative utilisée surtout dans des cas d'anisomorphisme entre les deux langues.

Le nombre d'exemples illustratifs varie aussi d'un ouvrage à un autre. Les énoncés-exemples fournissent non seulement des informations syntaxiques et sémantiques sur les mots-entrées, mais aussi des renseignements culturels et la mesure où ils témoignent des pratiques d'une époque. Certains auteurs tels que Adrien Paulmier (1850) choisissent de n'exemplifier que les mots grammaticaux alors que d'autres multiplient les exemples lexicaux et nous font pénétrer dans l'univers culturel de l'Algérie coloniale. En effet, les énoncés forgés par les lexicographes sont des témoignages révélateurs de la doxa qu'ils véhiculent et des rapports langagiers et culturels entre les communautés en présence.

4. Quand l'exemple témoigne du parti pris idéologique du lexicographe

Nous reprendrons ici deux exemples choisis par Gustave Huyghe dans son *Dictionnaire français-kabyle* (1902-1903) pour illustrer les mots *battre* et *couture*. Observons les exemples :

battre, Ex. : Bou-Mezrag a été battu complètement, *Bu-Mezrag itubahdel*.
couture, Ex. : Bou Mezrag a été battu à plate couture, *Bu-Mezrag itubahdel*.

Faisant figure d'exceptions dans la nomenclature de Huyghe, les noms propres sont admis dans les exemples illustratifs. Le nom propre de personne évoqué dans les exemples qui nous intéressent réfère à un personnage historique, l'une des figures historiques de la résistance populaire de l'Algérie coloniale. Ces deux exemples témoignent en arrière-plan de la période de trouble liée aux soulèvements populaires contre le pouvoir colonial. Il s'agit plus particulièrement ici de l'insurrection en Kabylie conduite par Hadj Mohammed Mokrani en 1871. Tué la même année au combat, c'est son frère Bou-Mezrag Mokrani qui lui succède et poursuit la lutte jusqu'à son arrestation en juin 1872. Il fut condamné à trente ans d'exil et déporté en Nouvelle-Calédonie où il se trouva en compagnie des victimes de la répression de la Commune de Paris.

Ainsi, cet événement historique a servi à l'auteur de trame pour exemplifier le verbe *battre* qui apparaît en cotexte immédiat devant le nom propre Bou-Mezrag, investi d'une charge historique, et de l'adverbe *complètement* qui, dans ce cas précis, renvoie à « battre » au sens *infliger une défaite, enfoncer son adversaire (se montrer très supérieur à lui), défaire complètement, se faire battre complètement*. Il est difficile de ne pas déduire ici les intentions de l'auteur, tant l'énoncé « Bou-Mezrag a été battu » est neutre, tant l'adjonction de l'adverbe *complètement* change le sens de cet énoncé et laisse apparaître la subjectivité et le parti pris idéologique du lexicographe.

Pour montrer le fonctionnement du nom commun *couture*, Huyghe recourt encore à ce personnage particulier, Bou-Mezrag. Cependant, la mise en collocation du nom propre *Bou-Mezrag* et de la locution adverbiale à *plate couture*, qui appelle à son tour la locution figée « battre à plate couture »¹⁸, signifiant « de manière écrasante et évidente », révèle également de la subjectivité et révèle au même temps l'opinion idéologique du missionnaire-lexicographe face à cet événement. La preuve en est dans la traduction faite en kabyle où la locution adverbiale *plate couture* et l'adverbe *complètement* sont traduits par *itubahdel* qui veut dire littéralement « il est déshonoré, humilié et ridiculisé ». Ces deux exemples suggèrent, en creux, que toute personne insurgée contre le pouvoir colonial serait déshonorée aux yeux de ses pairs. Ces séquences illustratives relèvent d'un choix idéologique précis.

L'exemple forgé, sous forme de phrase, est un lieu privilégié pour repérer le discours idéologique introduit, *nolens volens*, par lexicographe au cœur du dictionnaire.

Conclusion

Les dictionnaires bilingues de la période coloniale en Algérie sont à considérer non seulement comme des outils linguistiques, mais également comme des produits culturels reflétant l'idéologie dominante du contexte dans lequel ils ont été conçus. En de leur aspect didactique, ces dictionnaires bilingues constituent un témoignage particulier sur les rapports coloniaux, sur la vision qu'ont les

colonisateurs des indigènes et sur la nature des rapports qui s'établissent entre eux. Ils sont donc à envisager comme des sources précieuses d'archives, comme reflet crédible des langues et de leur époque.

Les dictionnaires bilingues de la période coloniale sont souvent peu disponibles, difficilement accessibles, bien qu'un certain nombre d'entre eux aient été numérisés et mis en ligne sur Internet, ce qui est un geste patrimonial fort et significatif.

Cet échange culturo-linguistique nous a permis de mettre au jour un aspect des rapports entre la lexicographie bilingue et la lexicographie monolingue.

Nous l'avons dit, le dictionnaire fut l'un des instruments utilisés par le gouvernement colonial pour asseoir le statut de la langue française - langue de description - par rapport aux langues d'Algérie y compris la *lingua franca* qui a disparu au fil du temps avec la conquête. Toutefois, la mission d'imposition du français s'est rapidement doublée d'une fonction de traduction des vernaculaires afin de faciliter les échanges entre les deux groupes linguistiques. C'est pourquoi cet instrument dépasse de beaucoup l'objectif premier que lui avaient assigné ses concepteurs pour remplir d'autres fonctions, notamment en contribuant à la grammatisation¹⁹ des langues locales. En effet, le dictionnaire bilingue est l'une des illustrations du « paradoxe linguistique colonial », car il est pris entre, d'une part, la promotion de la langue française, la volonté de francisation et le souci d'évangélisation de l'élément indigène et d'autre part, l'encouragement à l'étude des langues locales. Ces dernières ont été ainsi équipées en grammaires et en dictionnaires, ce qui a participé à leur codification et contribué indirectement à leur promotion symbolique.

Souvent dépréciés et méconnus, parce qu'appartenant à leur époque, les dictionnaires bilingues de la période coloniale, fruits de longues recherches, ne constituent pas seulement des réservoirs lexicaux, mais sont également dépositaires de techniques nouvelles qui pourraient profiter avantageusement à la composition d'ouvrages bilingues modernes.

Ces ouvrages ont fait l'objet d'une forme autocensure de part et d'autre de la Méditerranée et n'ont quasiment pas été étudiés ; c'est sans doute regrettable mais c'est assurément révélateur car ils peuvent aussi servir de corpus pour relire autrement, au XXI^e siècle, l'histoire des relations entre l'Algérie et la France tout en attirant la lumière sur des facettes demeurées dans l'ombre. Les dictionnaires présentent cet intérêt d'être pris dans une tension qu'aucune société ne peut réduire à un simple vecteur. Ils ouvrent donc le regard sur la complexité de la double histoire des relations entre deux sociétés et permettent, comme le dit Mario Isnenghi, « de faire l'histoire des stéréotypes que les peuples élaborent sur eux-mêmes »²⁰ mais en y ajoutant, pour notre part, l'histoire des stéréotypes relatifs à l'autre. Car l'altérité est au cœur de toute histoire culturelle des dictionnaires bilingues.

Bibliographie

Auroux, S. 1992. Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux. In : Auroux Sylvain (dir.), *Histoire des idées linguistiques, Le développement de la grammaire occidentale*, Tome II, Liège : Mardaga, pp. 11-64.

Bejoint, H., Thoiron, P. 1996. *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve : Duculot, coll. Champs linguistiques. Recueils.

Ceillier, J-C. 2008. *Histoire des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) : de la fondation par Mgr Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)*, Paris : Karthala, coll. Mémoires d'Eglises, 303 p.

Cohen, E. et alii, (dir). 2011. *Dix ans d'histoire culturelle*, Presses de l'ENSSIB.

Delporte, C et alii (dir). 2010. *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, éd. PUF.

Direche-Slimani, K. 2004. *Chrétiens de Kabylie 1873-1954 : une action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Paris : Bouchène.

Dubois, J., Dubois, C. 1971. *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris : Larousse, coll. Langue et langage.

Elimam, A., Mahtout, M. 2010. Les dictionnaires bi/trilingues de la période coloniale française en Algérie : sort et ressorts. In : Messaoudi L, El Amrani H. et al. (coord.), *Sur les dictionnaires*, Rabat : Laboratoire langage et société -URAC 56, pp.65-89.

Genty De Bussy, P. 1835. *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger, et des moyens d'en assurer la prospérité*, Paris : Firmin Didot.

Hababou, V. 2005. *La lexicographie bilingue au Gabon (1847-2005) : histoire, typologie et informatisation*, Thèse de l'Université de Cergy-Pontoise, 2 vol.

Mahtout, M., Gaudin, F. 2010. Approche historique et sociolinguistique de la lexicographie bilingue missionnaire et les langues minoritaires en Algérie coloniale (1830-1930) : le cas du berbère. In : *Actes du XIVe Congrès international de lexicographie*, 6-10 juillet 2010, Leeuwarden, Ljouwert : Fryske Academy.

Mahtout, M. 2012. *Les dictionnaires bilingues en Algérie pendant la période coloniale, 1830-1930 : histoire, analyse et perspectives d'avenir*, Thèse de l'Université de Rouen, 2 vol.

Meschonnic, Henri. 1991. *Des mots et des mondes : dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Paris : éd. Hatier.

Pruvost, J. (dir.). 1995. *Les dictionnaires de langues : méthodes et contenus*, Actes du colloque 1994, «La journée des dictionnaires», Cergy-Pontoise : Centre de recherche Texte/Histoire.

Rey, A. 2007. Le pont interculturel. In : DOTOLI Giovanni (dir.), *L'architecture du dictionnaire bilingue et le métier du lexicographe : Actes des Journées italiennes des dictionnaires*, 16-17 avril 2007, Capitolo-Monopoli, Fasano : Schena, Coll. Biblioteca delle ricerca, linguistica, pp. 7-21.

Rey, A. 2011. *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*, Plon.

Rey-Debove J. 1971. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague ; Paris : Mouton.

Sirinelli, J-F. 1992. *Histoire des droites en France*, Volume 2, Culture, Paris : Gaillimard.

Szende, Tomas (dir.). 2003. *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris : Honoré Champion, coll. Études de lexicologie, lexicographie et dictionnaire, 413 p.

Notes

¹ Antoine de Baecque, « Histoire culturelle et histoire sociale », Christian Delporte et alii (dir), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, éd. PUF, 2010, p. 401.

² Jean-François Sirinelli, *Histoire des droites en France*, Volume 2 : Cultures, Paris, Gaillimard, 1992, p. III.

³ Voir notamment les travaux de Roger Chartier et Jean-Yves Mollier.

⁴ A. J. Greimas, « Histoire et Linguistique », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 13e année, n° 1, 1958. pp. 110-114.

⁵ François Gaudin et Mahfoud Mahtout, « Les dictionnaires de combat : quelle histoire ? », dans Mollard-Desfour A., Pruvost J. (Dir), *Un dictionnaire..., Pourquoi ? Comment ? Pour qui ?*, Paris : Champion (À paraître).

⁶ Voir notamment François Gaudin (dir), *La lexicographie militante. Dictionnaires du XVIIIe au XXe siècle*, éd. Champion, coll. « Lexica Mots et dictionnaires » n°24, 2013, 353 p

⁷ Venture de Paradis, *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Avertissement, p. V.

⁸ J.-F. Ruphy, *Dictionnaire français-arabe à l'usage de ceux qui se destinent au Commerce du Levant, Discours préliminaire*, 1802, p. II.

⁹ Ibid., J.-F. Ruphy, p. I.

¹⁰ En plus d'une armée expéditionnaire, Bonaparte embarque avec lui en Égypte une « commission des sciences et arts » composée de plus de cent soixante membres parmi lesquels certains d'entre eux se sont rengagés en Algérie. Nous pouvons citer à titre d'exemple, Jacques-Denis Delaporte (orientaliste, auteur du *Spécimen de la langue berbère*, 1844), Pierre Amédée Jaubert (qui dirige en 1844 l'impression de la *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère* de Venture de Paradis), Jean-Joseph Marcel (orientaliste, auteur du *Dictionnaire français-arabe des dialectes vulgaires d'Alger, d'Égypte, de Tunis et de Maroc*, publié en 1869), etc.

¹¹ Nous citons à titre d'exemple les travaux de l'Anglais Thomas Shaw qui a rédigé le « *vocabulaire de la langue showiah* » inséré dans *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant* (1743) ; William Shaler, consul américain à Alger qui a écrit *Esquisse de l'état d'Alger considéré sous les rapports politique, historique et civil*, dans lequel nous trouvons plusieurs vocabulaires berbères. Ce dernier ouvrage est traduit par Bianchi en 1830.

¹² Quant à la population algérienne, elle est estimée à environ 3 millions de personnes en 1830 et enregistre une légère poussée démographique en 1891 pour atteindre 3,5 millions d'habitants et près de 5 millions en 1921.

¹³ En 1835, Genty de Bussy s'émerveille devant le plurilinguisme qui règne à Alger. Il écrit : « *Alger est une véritable tour de Babel. Il n'est peut-être pas de ville dans le monde où l'on parle plus de langues. Après le turc, l'arabe, et l'hébreu, dont les rabbins ne font usage qu'entre eux, celles dont on se sert le plus sont le français, l'italien, l'espagnol, l'anglais, et l'allemand, et enfin, cette langue franque qu'on retrouve partout sur le littoral de l'Afrique, et dont les règles cependant ne sont tracées nulle part* ». Genty de Bussy, *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger*, tome premier, Paris, Didot, 1835, p. 478.

¹⁴ Nous entendons par *fonctionnaires du gouvernement* les agents de l'administration publique qui, pour la plupart, occupent des postes importants dans les structures administratives civiles coloniales.

¹⁵ Voir par exemple l'article qui leur est consacré par Alain Rey dans son *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*, Plon, 2011, pp. 88-100

¹⁶ Ces considérations émanent d'un discours de légitimation emprunté à l'histoire ancienne de l'Église africaine dans laquelle quelques figures berbères qui ont fait la gloire du christianisme africain (voir Mahtout et Gaudin : 2010).

¹⁷ Il existe parfois des écarts disproportionnés entre les différents dictionnaires quant au choix de nombre de mots retenus. Par exemple, le dictionnaire de Beaussier contient pratiquement le double d'entrées (23019) que celui de Paulmier (11565).

¹⁸ Par allusion aux coutures qu'on aplatit en frappant.

¹⁹ Formule consacrée par Sylvain Auroux pour désigner le processus d'équipement des langues en grammaires et en dictionnaires.

²⁰ Isnenghi Mario, « Quinze ans après » dans Cohen Evelyne et alii, (dir), 2011, *Dix ans d'histoire culturelle*, Presses de l'ENSSIB, p. 215.